

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Projet

2025-2026

Code : S.SI.370.4826.F.19

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :
 Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle d'Expert·e** : Compétences A1 A2 A3 A4
- B. **Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences B1 B2 B3 B4
- C. **Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences C1 C2 C3 C4
- D. **Rôle de Manager** : Compétences D1 D2 D3 D4
- E. **Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences E1 E2 E3 E4
- F. **Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences F1 F2 F3
- G. **Rôle de Professionnel·le** : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Se mettre à l'épreuve du réel dans la perspective d'une démarche d'autoformation
- S'impliquer de manière structurée et méthodique
- Prendre en compte les circonstances sociales, politiques, environnementales, économiques et institutionnelles qui surviennent
- Intervenir en tenant compte des enjeux, des interventions, des différents types d'acteurs, des rôles et des modes de coopération interdisciplinaire, en réseau et en partenariat
- Qualifier et critiquer les outils ou méthodes empruntés
- Identifier les apprentissages et projeter les transferts potentiels
- Porter un regard critique sur l'implication professionnelle et personnelle engagée
- Développer un poste professionnelle réflexive

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Les étudiant-e-s mettent en œuvre en sous-groupe, ou en individuel sur leur lieu de travail, la démarche de projet d'éducation et de promotion à la santé élaboré lors du module DSI3. Pour ce faire, ils/elles ont la possibilité de mettre en application le projet sur les semaines 44 à 50 alors qu'ils sont à temps plein à l'école. Cette temporalité est modulable selon la planification du projet présentée dans DSI 3 et vise au moins une réalisation d'ici la fin de la semaine 4. Le module fait l'objet de propositions de rencontres planifiées en sous- groupe et/ou en individuelle sur demande. Ces rencontres accompagnent l'étudiant-e/ le sous-groupe dans la réalisation du projet et dans l'analyse critique, constructive, sur sa capacité d'intervention.

Les 90 heures que nécessitent l'acquisition des 5 crédits du module la répartition peuvent être réparties comme suit :

Introduction ou séance préparatoire (3h) / Guidance (10h) / Travail de groupe et travail personnel (40h) / Intervention (36h)

La guidance a lieu sur rendez-vous avec l'enseignant.es au gré de l'avancée du projet.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
..... | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation. Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Examen complémentaire	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation <input type="checkbox"/> Travail additionnel
--------------------	--	---

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
La répétition a lieu en principe au plus tôt à la période suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Concernant la gestion et l'annonce des absences, l'étudiant doit se référer au règlement interne.

9. Bibliographie principale

Breton, E., Jabot, F., Pommier, J., & Sherlaw, W. (2017). *La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone*. Presses de l'EHESP.

Carroll, G., Couturier, L., & Saint-Pierre, I. (Éds). (2015). *Pratiques en santé communautaire*. Chenelière Education.

Gottlieb, L., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces : la santé et la guérison de la personne et de la famille*. De Boeck.

Renault, L. (2020). *Planifier pour mieux agir*. REFIPS. [Planifier-pour-mieux-agir_2020_version-web.pdf \(refips.org\)](https://refips.org/Planifier-pour-mieux-agir_2020_version-web.pdf)

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Elsa Catarina Marques

Descriptif validé le 11 septembre 2025, **par la responsable de programme** Catherine Bigoni